L'IMPRIMERIE DE LA GAZETTE

Est établie à l'encoignure des rues de Chartres et St. Louis, enfaye de la Bourse.

CONDITIONS.

DIX PIASTRES PAR AN—payables six mois d'avance ; on ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, ne le fasse connaître son intention par la voie de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration de semestre courant.

Les avis se publient en ANGLAIS ET EN FRANÇAIS, et l'on n'en admet pas dans une seule langue. Le prix est d'une piastre pour PIX LIGNES, ou moins, pour chaque insertions, la première comptant double.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui auront envoyés.

On prend des abonnements à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

AVIS A MESSRS. LES HABITANS DU-BAS DU FLEUVE.

Le bateau à vapeur **DELTA**, capitaine Sheridan, va être employé comme packet régulier de la Nelle.-Orléans jusqu'à Plaquemines ; il prendra du fret et des passagers pour la côte, et partira de la Nouvelle Orléans, les samedis et mercredis à 10 heures. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

8 novembre J. DAVIS.

POUR VICKSBURG, WANDERER,

Grand Gulf, Rodney, Natchez et les ports intermédiaires.

Le bateau à vapeur bien connu **WANDERER**, capitaine C. S. Longcope, ayant une partie de son chargement engagée, et allant à bord, et partira sous peu pour les dits ports. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la Douane, ou à

L. S. WATERS & Co,

No. 34, rue de la Nouvelle-Levée.

N. B. Le Wanderer vient d'être nouvellement réparé.

1 septembre—

POUR PASCAGOULA.

Le bateau à vapeur **WABASH**, capitaine Walker, partira pour le port ci-dessus, touchant aux Bains de St. Louis, de Bélozi, et à tous les débarquemens intermédiaires, et quittera le chemin à coulisses tous les mercredis matin à 9 heures, et les samedis, à 4 heures de l'après-midi ; il reviendra tous les undis et jeudis au soir. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, ou à

6 août—6m J. B. BYRNE,

POUR MADISONVILLE & COVINGTON.

Le bateau-à-vapeur **CORSAIR**, capitaine Knight, partira du bas du chemin à coulisses pour les ports susdits les lundis, mercredis et vendredis, à midi un quart, avec la malle des Etats-Unis ; et reviendra les mardis, jeudis et samedis à midi. Les passagers doivent se trouver ponctuels à bord à l'heure. Les voyages du dimanche sont suspendus jusqu'à nouvel ordre. Les chars partent de la ville à midi et arrivent à l'heure du débarquement des passagers. 6 nov

POUR LE HAVRE.

Le navire de première classe **OLYMPIA**, capitaine Gray, partira immédiatement. Pour fret de 150 balles de coton, ou passage, s'adresser à

Fk. PERRET & GALLY,

6 nov rue Toulouse, No. 59

POUR LE HAVRE.

Le navire **MARENGO**, capitaine Larkin, partira vers le 14 du courant. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, s'adresser à

Fk. PERRET & GALLY,

6 nov No. 59, rue Toulouse

POUR BRAZORIA,

Colonie d'Austin (Texas.)

La goëlette, paquebot régulier, BRAZORIA, capitaine J G Rowland ; pour frêt ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, ou

E. W. GREGORY,

5 nov 60, rue de Chartres.

POUR LA HAVANE.

Le brick espagnol fin voilier **LOUISA**, capitaine Delgado, partira bientôt. Pour fret et passages, s'adresser à bord, ou à

GARCIA, BUYO & co,

3 nov rue Ste. Anne, No. 34

POUR ST. YAGO DE CUBA.

Le brick fin voilier et doublé en cuivre **ST. ROMAN**, capitaine Salva, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira dans peu de jours. Pour passage et le reste du frêt, s'adresser à

GARCIA, BUYO & CO,

3 nov Rue Ste. Anne, No 34.

POUR LE HAVRE.

Le brick **PLEIADES**, capitaine Robinson, A No 1,) prendra du fret d'environ 200 balles de coton. S'adresser à

J. MAGER.

Pour la Havane ou pour Matanzas.

Le brick fin voilier **PETRONILO**, capitaine Ruiz, ayant une partie de son chargement partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à

27 oct GARCIA, BUYO & Co.

POUR ST. YAGO DE CUBA.

Le mestico espagnol **SANTIAGO**, capitaine Pérez, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret du reste ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

24 oct J PRATS & FILS.

A VENDRE

Le brick **EVELINE**, du port de 164 tonneaux sur régistre, construit depuis moins de deux ans, des meilleurs matériaux. On peut l'examiner au chantier de MM. Ruiz et Valette, en face de la ville. S'adresser à

21 oct A. QUERTIER & BOUTIN.

A LOUER—Un magasin en briques, à l'épreuve du feu, situé au Bassin, entre les rues Toulouse et St. Pierre, propre à faire un entrepôt. Aussi, un terrain vacant de 50 pieds sur 120, rue Trémé, entre St. Louis et Toulouse, entouré, ayant deux portes de cour, et étant bien élevé et propre à y déposer du bois. Pour les conditions, s'adresser à

P. O. SORBE,

10 nov—6 rue Royale, No. 119

A LOUER.

PLUSIEURS MAGASINS rue de la Levée, entre la rue Bienville et de la Douane. S'adresser à [5 nov] B MARIGNY.

A LOUER.—Une Maison agréable et commode, située rue Notre-Dame, seconde porte après l'encoignure de la rue des Magasins. S'adresser à

M. DEL ACEBO,

6 nov Rue St. Louis, No. 86.

A LOUER.—Un superbe Magasin de 100 pieds quarrés, situé à l'encoignure des rues Notre-Dame et Magasins. S'adresser à

M. DEL ACEBO,

6 nov Rue St. Louis, No. 86.

A LOUER—Deux grandes chambres, convenables pour des bureaux, No. 17, rue Carondelet, deux portes en deça de la rue du Canal. S'adresser au No. 45, rue de la Douane. 4 nov

A LOUER,

Un vaste bureau, situé à l'encoignure des rues Canal et Dauphine. S'adresser sur les lieux. 5 nov

A LOUER—Le haut de la Maison située rue de la Levée, No. 70. On en donnera possession immédiatement. S'adresser à

1 nov Wm. HOLMES & Co.

AVIS—Attendu que George W. Morgan, de la paroisse d'Orléans, s'est adressé à moi, pour annuller un bond fourni par lui comme shérif de la dite paroisse, le douzième jour de février mil huit cent trente un, conjointement avec John Nicholson et John H. Holland, comme sécurités ;

Avis est par le présent donné à toutes personnes y intéressées, d'avoir à déduire par écrit, au bureau du secrétaire d'Etat, sous quatre-vingt-dix jours de la dernière publication de cet avis, les raisons pour lesquelles le dit bond ne serait pas cancellé et annullé."

Donné sous mon seing et le sceau de l'Etat, à la Nouvelle Orléans, ce treizième jour du mois d'octobre mil huit cent trente quatre, et la cinquante neuvième de l'indépendance des Etats-Unis.

A. B. ROMAN,

Par le Gouverneur,

GEORGE EUSTIS,

18 oct—30 Secrétaire d'Etat.

Entrepot de Charbon, No. 158, rue Toulouse.

CHARBON—10,000 barils Charbon de pierre Kendal, Liverpool et d'Ecosse, première qualité. Aussi, charbon de forge. S'adresser à l'adresse ci-dessus.

8 oct W E & R MURPHY.

PERDU—Il a été perdu vendredi, après-midi, dans le quartier de la Bourse, un BOUTON monté avec une belle rose. Une récompense honnête sera donnée à la personne qui le remettra rue St. Louis, No. 20. 29 oct—d

MR. RAPALO annonce au public qu'il continue toujours à traiter les personnes affectées de la vue. Sa demeure est rue St. Pierre, No. 64. Le certificat suivant, lui semble suffisant pour attester l'excellence de son traitement.

Je certifie que Monsieur J. Rapalo a guéri plusieurs personnes atteintes de la vue, à l'Hôpital de Charité, et que son traitement a eu beaucoup de succès.

(Signé) D. C. KER.

Nouvelle Orléans, le 28 octobre 1834. 4 nov—3s

VENTES A L'ENCAN.

PAR T. MOSSY & GARIDEL.

MERCREDI, 19 du courant, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Hewlett, Deux lots de terre situés au faubourg Trémé, ayant chaque 30 pieds de face à la rue Robertson, sur une profondeur irrégulière de 104 à 125 pieds, conformément au plan dressé par J. Pilié, voyer, le 8 septembre 1834, et déposé à la Bourse.

Conditions ; 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque, jusqu'à parfait paiement. 12 nov

PAR MOSSY & GARRIDEL.

MERCREDI, 19 du courant, il sera vendu, à midi, la bourse Hewlett :

Un terrain situé au faubourg Ste. Marie, rue de l'Union, entre les rues Philippe et Baronne, ayant 30 pieds de face à la rue de l'Union, sur 100 pieds de profondeur.

Conditions : payable à 6 et 12 mois de terme, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 12 nov

PAR MOSSY & GARRIDEL.

LUNDI, 24 du courant, il sera vendu, à midi, à la Bourse Hewlett 7 lots de terre situés au faubourg Marigny conformément au plan dressé par E. & N. Rillieux, le 7 novembre 1814, et exposé à la Bourse :

Lot no. 1, ayant 30 pieds de face sur la rue Annette, sur 120 pieds de profondeur; no 2 ayant 30 pieds sur la rue Annette, sur 120 pieds, face à la rue Magistrats; no 3, 30 pieds de face à la rue Magistrats sur 150 d. profondeur; no 4 ayant 30 pieds de face à la rue Magistrats sur 150 pieds de profondeur; no 5, ayant 30 pieds de face à la rue à la rue St. Antoine, sur 120, face à la rue Magistrats; no 6, ayant 30 pieds de face à la rue St. Antoine, sur 120 pieds de profondeur; no 8, ayant 50 pieds 8 pouces de face à la rue Magistrats, sur 150 de profondeur.

Conditions ; à un et deux ans de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 14 nov

PAR FERNANDEZ & WHITING.

Par ordre de la Cour de Paroisse.

IL sera vendu lundi, 17 du courant, à leur magasin d'encan, rue St. Louis, à 10 heures du matin, le fond de magasin de marchandises abandonné par A. H. De Jonge, pour le bénéfice de ses créanciers.

Une quantité de marchandises sèches, habillemens, souliers, &c, et une variété d'autres articles. 7 nov

PAR J. H. DOMINGON & P. A. GUILLOTE.

LE soussigné ne voulant plus tenir ménage, et changeant la nature de ses occupations, pour habiter la ville, offre à vendre à l'encan, qui aura lieu lundi 17 de ce mois à 10 heures du matin, sur l'habitation de L Gurlie, en face de celle de Pédesclaux, chemin du bayou :

Ses effets mobiliers, vaches laitières, mulets, charettes à eau, harnais, un bon cheval de cabriolet, cabriolet et ses harnais, et autres objets.

Conditions de la vente : pour toute somme de $50 et au-dessous comptant, et au dessus à 90 jours de crédit, billets endossés à la satisfaction du vendeur. Il offre également à louer présentement 3 nègres, bon charretiers et marchands d'eau, bons à tout, 5 négresses domestiques de maison, cuisinière, blanchisseuse, repasseuse, jardinière, marchande de légumes, de lait, sachant traire les vaches, propre à tout. S'adresser pour les louer sur les lieux, ou à sa pharmacie, rue de la Levée no. 9, après le chemin à coulisse,

6 nov—10 JH. LAVENUE.

PAR TRICOU & CANONGE.

SUCCESSION d'Edward Woodbury.—En vertu d'un ordre de l'hon. Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, en date du 22 octobre, il sera vendu le mardi, 18 novembre, à 10 heures du matin, dans le magasin rue Benjamin, entre la Nouvelle Levée et la rue Tchoupitoulas, 400 barils à Melasse, vuides.

Payables à 4 mois, en billets endossés à satisfaction. 5 nov

PAR J. B. BLACHE.

EN vertu d'un décret de l'honorable Cour de Paroisse, pour la paroisse et la ville de la Nouvell-Orléans, et par ordre des syndics des créanciers de Madame Aimée Brusié, épouse d'Edouard Gottschalk, il sera vendu au domicile de la dite dame, situé à l'encoignure des rues Royale et de l'Esplanade, le mardi, 18me. jour du mois de novembre courant, à 10 heures du matin, les effets mobiliers à andonnés par la dite dame, à ses créanciers.

Conditions comptant. 5 nov

PAR HEWLETT & BRIGHT.

SUCCESSION de M. J. Meeker. En vertu d'un ordre de la cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, en date du 4 novembre 1834, il sera vendu mardi, 18 nov., à la Bourse, encoignure St. Louis et Chartres, à midi, huit actions de la compagnie d'assurance pour la marine de l'ouest et le feu.

Conditions, comptant.

Et le 9 decembre 1834, il sera vendu à la même place, et à la même heure, la négresse Jane, âgée d'environ 35 ns, et son enfant John, de 6 ans. Conditions : 6 mois de rédit, en billets endossés à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente en l'étude de W. Y. Lewis, notai e, aux frais des acquéreurs. 6 nov

BONNE ACQUISITION.

A Vendre à l'amiable, et pour cause de départ, les ESCLAVES suivans, provenant de la succession de Mde Veuve Dupein, tous frères et sœurs et créoles de la Nouvelle Orléans, savoir :

Fanis, mulâtresse, âgée de 23 ans, bonne blanchisseuse et repasseuse,

Anoette, sa sœur, négresse, 19 ans do do

Son fils nommé Zénon, de 2 ans 7 mois, joli négrillon,

Hercule, son frère, nègre âgé de 15 ans, garçon de café.

Théoppi, son frère, âgé de 13 ans. bon marchand,

Félix, son frère, mulâtre âgé de 10 ans et demi, bon domestique.

Cette jolie famille est trop connue pour la recommander. Ces esclaves sont garantis de tout ce qu'on peut désirer. On vient de donner la liberté à leur mère, en récompense de sa bonne conduite.

PLUS, Henriette, mulâtresse américaine, âgé de 23 ans, dans le pays depuis son enfance, parlant français et anglais, très bonne couturière, blanchisseuse et repasseuse, bonne femme de chambre, et très vive à l'ouvrage de ménage.

Agathe, négresse congo, âgée de 33 ans, depuis 23 ans dans la même maison ; excellente cuisinière à la française et bonne blanchisseuse, avec son fils nommé Charles, âgé 10 et demi, domestique, et sa fille nommée Eliza, jolie et bonne négrite, 8 ans. Ces quatre derniers esclaves provenaient précédemment de la succession de feu J. Dayason, qui les a élevés : ils sont très connus. Le vendeur désirerait garder Agathe et Henriette jusqu'au 1er avril prochain, en payant à l'acquéreur leur loyer à raison de $12, par mois pour chacune d'elle. Conditions : moitié comptant, moitié au mars prochain, en billets endossés à satisfaction et hypothèque, aux frais des acquéreurs. Les dits esclaves ne seront livrés qu'après que l'argent, et les billets auront été comptés. S'adresser pour les voir rue Royale. No 216, entre Orléans et Ste. Anne, maison de la fabrique. S'ils ne sont pas vendus d'ici au 1er décembre prochain, ils le seront le dit jour à la bourse par M. Domingon. 5 nov—3ps

EN débarquement des navires Pactolus et Oceana, de Liverpool,

6 caisses Velours en pièces, propre au marché mexicain,

4 grands colis de toile à chemises, do do

25 caisses indiennes fines; do do

3 do shawls imprimés fins do do

4 do mouchoirs mazulipatam,

10 malles mouchoirs madras:

3 do mouchoirs de cuisine fin,

1 do gaze de milan;

4 caisses bas assortis;

8 balles drille imprimée, de mode;

8 balles forte cotonnade;

3 do chemises de tricot;

En magasin—5 balles belles indiennes françaises, 3 dito robes d'indiennes françaises, &c., à vendre par

KENNEDY, DUREL & Co,

3 nov No 50, rue Toulouse

23 COLIS MARCHANDISES FRANCAISES, reçus par le navire Salem, consistant en Gros de Naples et Marceline, unis et façonnés en première qualité; mousseline suisse brodée, très riche; bas de soie noirs et blancs, unis et brodés, dito à brodequin; demi bas do.; bas d'enfans; gris, bleus et blancs en coton; un grand assortiment de rubans de soie de diverses descriptions; tulle bobinet brodé; entredeux do. gallon en fil, assorti, fil gris et soie grise; lacet en fil; coutil en 5-4 pour corset; 3 malles de souliers et bottines pour dames, en vrai maroquin; peignes à nœud et à retapper en buffle, imitation d'écaille; un joli assortiment de gants de peau et de fil d'écosse, pour dames et pour hommes, unis et brodés; do. en tulles; quelques douzaines gants de fantaisie, pour femmes; bretelles tricotées en coton, élastiques; draps noirs et bleus de première qualité; do. bronze de diverses nuances, et une pièce de, cramoisi; un joli assortiment de casimirs unis, mélangés et à côtes, une grande variété d'étoffes de soie et de velours pour gilets; cravattes de soie noires 7-8 et 4-4; chapeaux de soie très fins et dans le dernier goût, &c.

Et par les prochains arrivages du Havre, le soussigné recevra des manteaux pour dames, des levites en castorine très soignées, &c.

S'adresser rue Royale, No. 188, le magasin après la pharmacie du coin de la rue St. Pierre.

13 nov—3,3j L. CORNIE.

Peinture & Vitrerie.

A. MONDELLI,

PEINTRE, DECORATEUR, D'ENSEIGNES &c.

Rue de Chartres, No. 185.

INFORME respectueusement ses amis et le public qu'il continue d'entreprendre tout ouvrages de peinture et vitrerie, collage de tentures &c., fait les enseignes dans le plus bon genre; simples et à sujets.

Imitation de toute espèce de marbres et boiseries; le décore dans toute son étendue; théâtres, salons, vestibules, entrées &c., en peinture à l'huile et aussi à la détrempe.

Constamment à son magasin on trouvera, peinture, huile, vernis &c. Aussi, un assortiment complet de verres à vitres et à tableaux, tant en gros qu'en détail, à des prix modérés.

N. B. Il espère qu'une longue expérience et le zèle qu'il mettra pour servir ses amis et le public en général et les prix les plus modérés lui feront mériter la continuation des mêmes faveurs. 24 oct

Nouvelle Orléans, le 5 nov. 1834

LEGION DE LA LOUISIANE.

LA Légion de la Louisiane prendra les armes, et se réunira sur la Place d'Armes, le dimanche, 23 novembre, à neuf heures précises du matin, pour une revue d'inspection.

Les capitaines de compagnies devront fournir un contrôle de leurs compagnies respectives.

Les chefs de corps sont chargés de l'exécution du présent ordre.

Le brigadier général compte sur le zèle des officiers, sous-officiers et soldats de la légion.

Par ordre du Brigadier Général, J. B. Plauché,

D. AUGUSTIN, *Aide-de camp.*

Acte pour pourvoir à l'organisation et à la discipline de la milice de l'état de la Louisiane.—Approuvé le 8 mars 1834.

Sect. 93. Il est de plus décrété &c. Que la force de toute compagnie de volontaires, ne sera jamais calculée au delà du nombre de membres présens à la dernière inspection régulière, plus un cinquième pour remplacer les malades, et ceux dont l'absence est inévitable ; et s'il paraissait à trois inspections successives, qu'une compagnie de volontaires fût composée de moins de vingt-cinq soldats dans l'artillerie et l'infanterie, et de vingt soldats dans la cavalerie, d'après ce calcul, le commandant en chef aura le droit de la dissoudre.

Sect. 100. Il est de plus décrété &c. Que l'appropriation annuelle faite à l'usage de la légion, sera continuée et sera distribuée parmi les compagnies, selon le terme moyen des soldats effectivement présens à chaque revue régulière de la légion, pendant l'année antérieure, et sera payée dans les mois de janvier de chaque année. 7 nov

Bureau de la Presse-à-Coton à Vapeur,

Nouvelle-Orléans, 31 octobre 1834.

AVIS.—Le transport du coton pressé durant cette saison, de la presse aux navires, a été établi par une résolution de la direction comme suit :

Aux quais de la presse en face de cette presse—Rien.

Dans les limites du port libre, à 5 cents par balle.

Du haut du port libre au chemin à coulisses.—7½ cts.

Du chemin à coulisses à la Douane—10 cents.

Au-dessus de la Douane—18 3 4 cents.

A la presse à coton d'Orléans—25 cents.

Par ordre de la Direction,

31 oct F C CATONNET, sect.

MAGASIN DE NOUVEAUTES,

à l'instar de Paris, en Gros et en Détail.

GAULHIAC, coiffeur, rue de Chartres, au coin de celle Jefferson, vient de recevoir de Paris, un très bel assortiment de cosmétique, parfumeries fines pour la toilette, en pâte d'amande, liquide au miel, à la rose, et de Flore, pâte en poudre et crème, le véritable lait de rosée la poudre séténiste et du Liban, mucilage pour la teinture des cheveux à volonté. Les extraits, tous odeurs, les essences et tous les savons de toilette, &c.

Assortiment de cannes armées et sans armes, cols en satin, et bretelles différens genres, gants de toute sorte, brosses à habits, à tête, à dents, premier choix.

Généralement tous les postiches en faux cheveux goûts nouveaux, pour hommes et pour dames. Le tout aux prix les plus modérés. 12 nov

LE soussigné, arrivant d'Angleterre et de France, avec un assortiment considérable de marchandises de divers genres, a transporté son magasin rue de Chartres No. 49, entre les rues Bienville et de la Douane, où il offre à vendre les articles suivants débarquant du Marengo, du Hâvre, et de l'Orléans de Liverpool.

Toilettes pour dames d'un genre nouveau, dito à la duchesse, dito pour hommes et pour enfants ; lavabos de différents genres ; pianos, pupitres à musique, casiers à musique, pupitres à écrire ; commodes et secrétaires ; étrans, idem à secrétaire, table de centre; bureaux pour dames et pour hommes ; tables à écarté, tables de nuit d'un genre nouveau; bibliothèques; jardinières ; corbeilles de noces ; idem à main ; idem à ouvrage; petits lits de repos ; fauteuils de chambre, idem de bureau ; id'em à mécanique ; armoires à glace, consoles, miroirs à barbe ; tabourets à la reine, idem à chauffe pied, sièges portatifs, idem à béquilles ; petites tables à ouvrage, et une infinité de meubles de fantaisie, la plupart d'un genre tout à-fait nouveau.

Très beaux lustres, lampes et candelabres en bronze. Grand assortiment de pendules de tout genre ; doré, bronzé ; porcelaine &c. corbeilles à fleurs et à fruits, vases divers.

Assortiment considérable de tableaux ; glaces de toutes dimensions, cadres d'un nouveau gout.

Plaqué de tout genre, tels que candelabre, flambeaux plateaux le toute espèce, corbeilles, sucriers, porte-liqueur, porte-huiliers &c. &c. &c.

Une infinité d'objets de fantaisie en porcelaine et en bronze. Ornements dorés, très riches, pour portes et fenêtres.

Superbes services de table en porcelaine.

Assortiment général et très étendu de porcelaine, cristaux et verrerie. Bougies diaphanes en couleur ; veilleuses, mèches à quinquets. Presses à copier d'un nouveau genre, saucissons de Lyon, racahout &c.

Tous ces articles ont été choisis par le soussigné, ou confectionnés d'après ses ordres dans les principaux établissements de Paris, et d'Angleterre.

7 nov VALSIN VIGNAUD.

F DUFOUR & FRERE, encoignure Royale et Ursuline, reçoivent par le navire Marengo, venant du Hâvre, un superbe assortiment de marchandises, qu'ils offrent à vendre à juste prix, savoir :

Crême de Perse; pommade; poudre; essences de roses; extrait d'odeurs; eau de Cologne, grand modelle; crème d'amande, en pots de porcelaines; encre à marquer; chaussons tissus fourrés ; souliers mouton; do. fourrés; do. claqués; do. chaussons, tissus fourrés, pour enfans; socques, pour hommes et femmes; plumeaux 15 et 16 pouces ; un assortiment de gants en peau, pour hommes et femmes; do. en fil d'écosse, pour do. do.; do. en soie, pour do. do.; mouchoirs batiste unis; do. brodés à festons; do. tout au tour; do. à barre en couleur; do. unis à ourlet; bretelles en gomme élastique; do. en soie brochées; cartonnages; crêpe noir et blanc; fichus assortis; dentelles en fil assorties; paraplues 28 et 30 pouces; ombrelles différents genres; velleuses, redingottes en castorine; manteaux de drap, pour hommes et femmes; tapis de roulette; toiles cirées, pour coiffes de chapeaux; gros de Naples, noir et en couleurs; alepine noire; glaces riches; lampes pour table de jeu; bas bleus pour enfans de tous les âges; palatines en chinchilla, do. petit gris; do. lustré; bons; castorine, belles couleurs; draps do.; chapeaux de soie noir; un assortiment de cols, canesous, entredeux, bonnets, bandes, etc.; couvertures en coton 8 points; mérinos 5.4 de toutes couleurs; indiennes en couleur et noires; bas de fil d'Ecosse; do. en soie, blancs et noirs, unis et brodés; cravattes en satin; cols do.; rubans fuveurs; do. satin à dents ; serge noire; étoffes de soie façonnées pour gilets; velours noir, qualité supérieure; chalabibet noirs; écharpes diverses espèces; linge de table; ouvré pour serviettes et nappes, et une infinité d'autres articles, dont le détail serait trop long. 31 oct—15

Etablissement de Manteaux de Marbre.

HENRY HUNT & CO., ont le plaisir d'annoncer au public de la Nouvelle-Orléans, qu'ils ont ouvert un magasin d'entrepôt au No. 30, rue de la Douane, où ils reçoivent de leur établissement à New-York, par le navire Arkansas, un superbe assortiment de Manteaux de cheminées, grillages, &c. Ils ont intention d'avoir constamment en vente, un assortiment général de toute espèce d'articles relatifs à leur profession, et ils espèrent par la beauté de ces objets et la manière dont ils sont travaillés, mériter l'encouragement du public. Ils ont à vendre du Plâtre de Paris, des Marbres de tombes, carreaux de marbre, devants de cheminées en marbre, ainsi que des grillages en fer double, de Russie, et idem en cuivre. Ils ont à leur service des ouvriers compétents pour leur entreprise. Ils gravent des inscriptions dans le dernier goût, et ils exécutent des monumens de tous genres, avec promptitude et goût. 18 nov

Ecoles publiques de la Nlle. Orléans.

LES Régents des Ecoles Centrale et Primaires de la Nouvelle-Orléans, procéderont à l'élection d'un Principal de l'Ecole primaire de la partie supérieure, et à celle d'un maître d'anglais pour celle de la partie inférieure, le mercredi 19 du courant. Le premier devant entrer en fonction le 1er. janvier prochain, et le dernier immédiatement après l'élection. Les candidats voudront bien remettre leurs demandes écrite au soussigné, appuyées de recommandations sur leurs capacités &c.

Par ordre de la Direction,

8 nov—g H. B. CENAS, sect.

RECU par l'Arkansas, et à vendre par le soussigné, Blonde brodée pour robes de bal, blonde noire brodée en couleur, dentelles de blonde, étroite et large, manteletes en blonde, pélerines en blonde noire, demi schals en blonde noire brodée argent et or, canezous et écharpes en blonde, schals et voiles bobinet blanc, noir et en couleur; bobinet, couleurs variées pour bal; fleurs pour spectacle, fleurs pour chapeaux et pour cheveux; fleurs en bobinet pour parure de dames; bas de soie noirs et blancs; brodés et unis; do en coton; do en nankin; brodés en soie, floche; plumes d'autruches; oiseaux de paradis, plumes différents goûts; chally blanc pour pantalons; do noir uni pour robes; foulards laine, et soie pour cravattes; indiennes françaises; unies pour rideaux; soieries do; écharpes blonde noires; schals satin; gants blancs et couleurs assorties pour messieurs et dames; gants en soie noires et blanches; alepines noires; bandes mousselines et nansouk brodées à l'aiguille; satins; gros de Naples; gros de Suisse; gros de Berlin; gros de jours; gros d'indienne; bonnets pour bals et spectacles; ceintures, cordelières &c.

A G COCHRAN,

13 nov rue de Chartres, No. 43.

M. LEONARDI, docteur en médecine, récemment arrivé en cette ville, a l'honneur d'offrir ses services au public. Le Dr. Léonardi a exercé en Italie et en France, il est élève des hôpitaux de Rome, de Bologne et de Paris; dans cette dernière ville il s'est occupé, pendant trois ans, de l'étude pratique, des maladies chirurgicales, et plus particulièrement de celles des yeux, de la matrice et de l'urètre.

30 oct—3 rue Bourbon, No. 167.

Reçu par les derniers arrivages du Nord et à vendre à la pharmacie du soussigné, un assortiment complet de Drogues, Médicamens &c., parmi lesquels se trouvent des seringues à pompe et à clissoire élastique.

5 nov A. A. PEYCHAUD.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOSEPH LECARPENTIER.

IL sera vendu vendredi, 5 décembre 1834, à midi précises à la Bourse de Hewlett, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves de la ville et Paroisse d'Orléans, en date du 1er octobre 1834, pour le compte des mineurs Duguy ; le Terrain avec les bâtisses y existant, situé à l'encoignure des rues Bourbon et Hôpital, ayant environ 61 pieds 9 pouces de face à la première rue et 93 pieds 9 pouces à la seconde rue, conformément au plan de ladite propriété, lequel sera déposé à la Bourse avant la vente. *Conditions :* $3000 comptant, $2500 payable le premier de mai 1835 et la balance le 1er mai 1836, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale. Lesdits billets seront divisés en coupons à la convenance des héritiers. Les actes de vente seront passés aux frais des acquéreurs par Legardeur, not. pub. 3 nov

PAR FERNANDEZ & WHITING.

DEUX CENT TERRAINS DE VALEUR

Situés dans le faubourg Franklin.

MARDI, 9 décembre prochain, l'encan se fera à la Bourse Hewlett, encoignure des rues Chartres et St. Louis, à midi précis; ces terrains composent des lots faisant face à la promenade des Bons Enfans et à celle des Champs Elysées, sur le côté du Canal Marigny où se trouve le Rail-Road.

Un court apperçu des changemens avantageux qui se sont opérés depuis peu d'années dans ce quartier et des causes probables qui peuvent tendre à en augmenter l'importance, ne serait peut être pas inutile ; particulièrement pour les personnes qui désireraient faire des placemens de fonds sûrs et profitables. Les principales améliorations sont ; le rail road, la presse à coton de la Nelle. Levée, le bel établissement de la papéterie, et d'autres belles bâtisses. Le fleuve commençant de plus en plus par ses dépôts le port dans sa partie d'en haut, le commerce de dehors se trouve par là forcé à se concentrer sur ce point, et de vastes projets sont contemplés par la population de ce quartier qui, d'après les ressources dont ils jouissent, l'énergie et les capacités dont ils ont fait preuve depuis peu, ne doivent laisser aucun doute sur leur exécution. Les bâtisses qui s'élèvent dans la partie basse de l'ancien carré de la ville, immédiatement au-dessous du marché aux légumes, offriront des commodités au commerce dont il avait été privé jusqu'à ce jour, et il ne pourra que s'accroître sur ce point et dans le faubourg Marigny ; l'on a été, et l'on peut être à même encore de se convaincre en partie de cette assertion. Les établissemens qui se font de l'autre bord du lac, à Mandeville et à Lewisburg ; l'importance qu'acquiert journellement le port de Milneburg non seulement par rapport à l'accroissement annuel du commerce avec la partie de notre Etat situé sur les bords des Lacs Manepas et Pontchartrain, cette partie des Etats du Mississipi et de l'Alabama située sur les bords du lac Borgne, Pascagoula, et la Baie de la Mobile, mais encore par rapport aux facilités qu'offre le Rail Road par lequel, en définitive, passera tout le commerce de ces lieux et une partie de celui qui se fait dans de petits navires avec les Antilles, sont tous des avantages réels et des causes probables qui doivent naturellement tendre à augmenter la prospérité de ce quartier et, par conséquent, des terrains maintenant offerts, qui s'y trouvent situés, outre leur proximité du centre des grandes affaires, et la salubrité des lieux.

Conditions ; 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés en l'étude de T. Seghers, notaire public, aux frais des acquéreurs et à charge et frais de se faire mettre en possession par le voyer de la ville. 11 nov

PAR J. B. BLACHE.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, pour la Paroisse et Ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 10 Octobre 1834, il sera vendu, le Mardi 18 de Novembre prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett, les Propriétés et Esclaves ci-après désignés, dépendant de la succession de feu Nicolas Mioton,

Un Lot de Terre, avec les bâtisses qui sont dessus, situé rue de Chartres, entre les rues Toulouse et St. Louis ; borné d'un côté par la propriété de M. J. Dufilho jeune, et de l'autre par celle de M. N Girod; ledit lot ayant environ 28 pieds de face à la rue de Chartres, sur 97 et demi pieds, plus ou moins, de profondeur.

Un Lot de Terre situé dans cette paroisse, à environ trois mil es au-dessous de la ville, et du même côté du fleuve, ayant un arpent de face au fleuve sur 40 arpens de profondeur, mesure française et ayant droit à la batture et à la double concession, ensemble, les bâtisses qui sont dessus et qui consistent en une Maison de maître de 4 chambres à feu, 1 salon, 2 cabinets, galerie devant et derrière, cuisine, chambres à domestiques, écurie, remise étable à vaches, cabanes à nègres, magasin, &c.

Un ilet situé au faubourg Washington, à environ un mille au-dessous du carré de la ville, désigné par le No. 8, sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville et déposé en l'étude de M. Charles Jarin, lors notaire ; ayant 277 pieds 8 pouces sur chacune des rues, des Grands Hommes et de Craps et 319 pieds 8 pouces et 6 lignes sur chacune des rues, de France et Lesseps, mesure américaine.

4 Lots de Terre situées au nouveau faubourg Marigny ; les Nos. 2 et 4, dans l'Ilet No. 95, ayant le premier 50 pieds de face à la rue de la Vertu, sur 150 pieds de profondeur, et le dernier 60 pieds de face à la rue de l'Union sur 120 pieds de profondeur. Les Nos 5 et 6, de l'Ilet 85 ayant chacun 60 pieds de face à la Promenade Publique, au Canal Marigny, sur 120 pieds de profondeur ; le tout mesure française et conformément au plan dressé par J Pilié, voyer de la ville, en date du 1er juin 1830 et déposé en l'étude de Carlisle Pollock, notaire.

Un Nègre congo, nommé Abailard, âgé d'environ 35 ans, un peu confisseur, bon sujet.

Un Nègre américain, nommé Nidem, depuis 8 ans et demi dans le pays, âgé d'environ 24 ans, charretier, bonne hache, et bon sujet.

Un Nègre créole, nommé Alexis, âgé d'environ 20 ans ans, confisseur et bon marchand de lait.

Un Griffe créole, nommé Moise, âgé d'environ 17 ans, charretier et domestique.

Une Négresse américaine, nommée Suzane, âgée d'environ 21 ans, blanchisseuse et bonne domestique, avec son enfant, nommée Célestine, offrant et dernier enchérisseur, payables à 12 mois de crédit, en un bon billet avec bonne et valable caution, portant un intérêt de 5 pr ct. par an jusqu'au paiement final et hypothèque sur la propriété vendue. 4 nov B. BEAUREGARD, marsh.

K & J. vs. Car & Thorn.

EN vertu d'un ordre de fieri facias, à moi adressé par l'hon. J Bermudes, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente publique, le mercredi, 19 novembre, à 4 heures p. m, au coin des rues Girod et Tchoupitoulas et contenu d'un café, saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions, comptant.

8 nov B. BEAUREGARD, marshal.

EN vertu de deux ordres de fieri facias, à moi adressés par l'hon. G. Préval et J. Bermudes, juge conseilleurs de la cour de cité, j'exposerai en vente publique à mon bureau, rue St. Anne, no, 30, le 20 novembre 1834, à 4 heures p, m. 400 volumes de lois saisis à la poursuite de B. Levy et H. Henderson. Conditions comptant.

8 nov B. BEAUREGARD, marshal.

John Dunn vs. Oliver Walker.

EN vertu d'un ordre de f